



Compte-rendu des 3 Commissions des voyages du CSE Réseau

La commission des voyages s'est réunie pour la première fois le 5 juillet en visio. Deux autres réunions en visio ont suivi le 15 juillet et le 26 août.

Le socle de la commission est constitué de 9 personnes impliquées, chargées de faire vivre la commission et d'en assurer la réactivité. Elle a été composée sur un équilibre géographique et un équilibre des profils (Assistanter.e.s ou membres de commissions locales).

Les 8 autres membres (Groupe projet) travailleront ponctuellement sur des projets de voyages.

La commission a été créée à la suite du séminaire des ASC du mois de juin à Hauteluce. Objectif, proposer dans l'immédiat des voyages pour le deuxième semestre 2024 avant tout aux salariés des régions qui n'ont pas pu en organiser depuis plusieurs années, pour certains depuis la mise en place du CSE Réseau.

Il s'agit de voyages moyens et longs courriers, jusqu'ici accessibles aux régions bénéficiant d'un budget plus important.

Chaque antenne gardera l'initiative d'organiser les weekends de proximité sur leur propre budget.

À la suite de la présentation des comptes et aux attributions des budgets, la commission dispose de **150 000 €** à utiliser d'ici la fin de l'année. Ils ne sont pas reportables.

Le travail de la commission est aussi celui de faire évoluer l'offre de voyages dans une optique de réduction de l'empreinte carbone du CSE et de voyages plus éthiques et durables.

Elle se trouve toutefois devant une grande difficulté : organiser des voyages sur la base de 40 personnes en très peu de temps, trois mois à peine. Certaines agences disent ne pas pouvoir répondre, d'autres proposent de nous fournir des devis actualisés pour la fin août.

Cela pose évidemment la question de la disponibilité des places d'hébergements et de vols pour des dates de voyages très proches.

Le prix des voyages moyens courriers est un autre point que la commission devra prendre en compte, car dans l'optique d'un voyage éco-responsable, le train est souvent plus cher et forcément plus long que l'avion. A Besançon, un sondage a été envoyé aux salariés pour connaître leurs avis sur la question. Quand il s'agit de proposer des voyages éco-responsables, les salariés sont en majorité pour, mais quand il s'agit de payer plus cher leur voyage, ils ne sont plus aussi motivés.

Pour d'autres voyages en immersion, souvent dans des contrées lointaines les groupes sont limité à 12 ou 20 participants maximum parce que c'est l'esprit et que les hébergements écotouristiques l'imposent.

Des plus petits groupes impactent donc aussi le prix d'un voyage.

Le défi de la commission et du CSE sera donc de proposer des offres et des aides qui rendent ces projets réalisables.

L'agenda pour la mise en œuvre

Dans l'urgence 3 destinations ont été proposées pour le second semestre : New York en octobre, Lanzarote en octobre, Londres en décembre.

Un groupe sur Teams a été créé pour partager les documents et devis.

Nous avons demandé des devis sur la base de 40 personnes au départ de Paris et si c'est possible, de différents aéroports.

L'objectif est de proposer les destinations et devis aux élus du CSE de fin août pour la commission des marchés, puis dans la foulée lancer les inscriptions, tout début septembre, avec une date limite des inscriptions au 13 septembre.

Cela suppose de reculer les inscriptions ANCV, car incompatibles avec les voyages de plus de 3 jours. Les inscriptions se feront via la V12 par les assistantes dont les salariés inscrits dépendent.

Une commission d'arbitrage se réunira le 16 septembre et appliquera les règles habituelles de la commission arbitrage des locations d'été ou d'hiver pleine saison.

Règle d'arbitrage 2024 : Priorité aux salariés des antennes qui n'ont pas organisé de voyages ou WE en 2024 (Besançon, Dijon, Limoges, Montpellier et Poitiers), puis historique du salarié, puis QF.

Pour les voyages 2025 un arbitrage avec des points sera mis en place.

La commission devra déterminer les règles de préacheminements : montants des frais à rembourser et quoi rembourser ?

Les projets de voyages pour 2024

La commission des voyages réunie le 26 août propose pour le second semestre 2024 les voyages suivants :

New York : 5 jours/4 nuits :

Du 24 au 29 octobre 2024 : (Vacances scolaires Toussaint)

Du 05 au 10 décembre.

Londres : 4 jours/3 nuits départ en train Eurostar

Du 06 au 09 décembre 2024

Du 26 au 29 décembre 2024 (Vacances Noël)

Lanzarote : 8 jours/7 nuits

Du 12 au 17 octobre (Vacances scolaires Toussaint)

Du 19 au 26 octobre.

Une charte pour des voyages durables

La prochaine commission des voyages se réunira le 11 septembre en présentiel à Paris. Le matin, la réunion se tiendra avec les membres du groupe projet invités à y participer en visio.

Pour présenter les deux labels français du tourisme équitable solidaire et responsable (Environ 120 agences) deux invités :

Coralie Marty, directrice de l'ATES (Association pour le tourisme équitable et solidaire) et Julien Buot, directeur d'ATR (Agir pour un Tourisme Responsable).

L'idée étant d'échanger, de confronter nos points de vue et définir par la suite la future politique durable pour les voyages du CSE.

Cette politique se traduira par la rédaction d'une charte. Elle devra permettre de préciser les choix de contenu, de destination et d'agence pour ces voyages durables.

L'après-midi, la commission des voyages fera le point sur les inscriptions en cours et commencera à élaborer des pistes pour les voyages de 2025.